



Problème Agence Immobilière

Par **touli18**, le **18/12/2013 à 09:44**

Bonjour, rn rn J'ai un problème concernant une agence immobilière. En effet, en septembre nous avons visité un pavillon avec terrain avec un agent immobilier. celui ci nous as donc donc dit après le logement acquis en passant devant une commission de déposer notre préavis de 3 mois (fin de préavis 25/12). rn Les anciens locataires partis le 02/11 nous avons contacter l'agent afin de prendre rdv pour revoir la maison et avoir une date d'aménagement. l'agent nous a dit que l'on pourrait entrer le 01/12 après travaux de rénovation. rn Arrivant le 01/12 pas de nouvelles. Nous passons donc a l'agence qui nous dis que les travaux ce terminent le 31/12! Scandale! nous avons donc pu nous arranger à déplacer notre préavis au 04/01. Entre temps notre agent nous dis que nous auront les clefs le 26/12 ce qui moralement nous soulageait. Seulement après avoir été les voir en début de semaines car pas de nouvelles pour signer l'état des lieux etc, nous n'auront les clefs que le 02/01! rn Trouvez vous cela normal ? Que devons nous faire ? Peut on négocier quelques choses ? rn rn MERCI

Par **moisse**, le **18/12/2013 à 10:41**

Bonjour, rn Dans un tel cas on se réfère au bail signé et à la date prévue d'entrée dans les lieux. rn Vu d'ici vous n'avez rien signé, pas plus que l'agent immobilier. rn Reste certainement un dossier de candidature qui n'engage personne.

Par **Lag0**, le **18/12/2013 à 11:50**

Bonjour, rn Effectivement, tant que le bail n'est pas signé, vous n'avez aucune assurance de

pouvoir disposer du logement. Donner congé du bail précédent sans avoir signé le suivant est donc prendre un risque certain, celui de se retrouver à la rue.
Pour éviter cela, on peut signer le nouveau bail avec une date d'effet ultérieure. Dans ce cas, non seulement le locataire est sûr d'avoir le logement, mais il est sûr aussi d'être logé à la date d'effet, que ce soit dans le logement prévu ou un autre car le bailleur a alors une obligation de fournir un logement, même provisoire (hôtel par exemple).